

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LE CONCOURS D'ENTRÉE À L'ISA

- Pour les bacheliers maliens :
 - Une demande de candidature adressée au Directeur Général de l'Institut des Sciences Appliquées (ISA) en précisant le choix de la Licence du candidat. Cette demande doit être timbrée à 200 F CFA, signée des nom, prénoms et contact du candidat ;
 - Une copie certifiée conforme de l'attestation du Baccalauréat ou tout diplôme reconnu équivalent ;
 - Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif en tenant lieu ;
 - Un certificat de nationalité ;
 - Cinq mille (5 000) F CFA de frais de dépôt de dossier (non remboursable).

- Pour les professionnels maliens :
 - Une demande de candidature adressée au Directeur Général de l'Institut des Sciences Appliquées (ISA) en précisant le choix de la Licence du candidat. Cette demande doit être timbrée à 200 F CFA, signée des nom, prénoms et contact du candidat ;
 - Une copie certifiée conforme du Brevet de Technicien ou tout diplôme reconnu équivalent ;
 - une autorisation délivrée par la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel pour les fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales ;
 - Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif en tenant lieu ;
 - Un certificat de nationalité ;
 - Cinq mille (5 000) F CFA de frais de dépôt de dossier (non remboursable).

- Pour les étudiants étrangers :
 - Une demande de candidature adressée au Directeur Général de l'Institut des Sciences Appliquées (ISA) en précisant le choix de la Licence du candidat. Cette demande doit être timbrée à 200 F CFA, signée des noms, prénoms et contact du candidat ;
 - une copie certifiée conforme du Diplôme ou de l'Attestation (Baccalauréat, Brevet de Technicien ou tout diplôme reconnu équivalent) ;
 - une copie certifiée conforme de la lettre d'équivalence du Diplôme ou de l'Attestation (Baccalauréat, Brevet de Technicien ou tout diplôme reconnu équivalent) fournie par la Direction Générale l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Mali ;
 - Une copie certifiée conforme du relevé de notes du Baccalauréat ou du BT ;
 - Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif en tenant lieu ;
 - Un certificat de nationalité ;
 - Quinze mille (15 000) F CFA de frais de dépôt de dossier (non remboursable) ;
 - Une attestation de prise en charge des frais d'études.

LES OPTIONS OUVERTES EN S3 ou S5 (LICENCE 2 ou LICENCE 3)

Pour la Licence Professionnelle Chimie Appliquée (CA):

Options ouvertes en S5

- Eau et Environnement;
- Mines, Matériaux et Pétrochimie;
- Huile, Savon et Cosmétique

Pour la Licence Professionnelle Génie Biologique (GB):

Options ouvertes en S5

- Transformation, Ingénierie de la Production Alimentaire;
- Analyse Biologique et Biochimique;
- Nutrition;
- Qualité et Sécurité Sanitaire des Aliments;
- Contrôle de Qualité des Aliments.

Pour la Licence Professionnelle Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII):

Options ouvertes en S5

- Electronique;
- Electrotechnique;
- Réseaux et Télécommunications;
- Automatismes;
- Energies Renouvelables;
- Mécatronique

Options ouvertes en S3

- Génie Informatique.